

INFOS PRATIQUES

INSCRIPTIONS

> **Les inscriptions** se font aux bureaux du centre socioculturel au 4bis rue de la République.

> **Aucune inscription par mail ou téléphone.**

> **Documents à fournir pour l'inscription :**

justificatif du quotient familial, n° allocataire CAF ou avis d'imposition, attestation d'assurance, et carnet de santé.

> **Tarifs variables selon le quotient familial.**

> **Le règlement** se fait à l'inscription

> **HORAIRE D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL POUR INSCRIPTIONS**

Lundi : 14h-16h45

Mardi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h45

Mercredi : 14h00 - 18h15

Jeudi : 14h00 - 16h45

Vendredi : 9h-12h et 14h00 - 16h45

Samedi : 9h30 - 11h45 (jours d'inscription)

HORAIRE D'ACCUEIL

ACCUEIL DE BONNE HEURE
(supplément 2 €)
7h30 - 8h00

Matin : 8h - 9h
Midi : 11h30 - 12h
Après-midi : 13h30 - 14h
Soir : 17h - 18h00

ACCUEIL PROLONGÉ
(supplément 2 €)
18h - 18h30



Le Centre socioculturel
fournit les repas
(et pique-niques en sortie),
et un **goûter** l'après-midi.

PROGRAMME ACCUEIL DE LOISIRS /



3-5 ANS

VACANCES D'HIVER 2024

> Du 23/12 au 27/12

> ACCUEIL DES 3-5 ANS

3-5 ANS

ACCUEIL DES 3-5 ANS

(années maternelles)

Pôle Robert Malfroy

Petite enfance

9 Av. du 19 Mars 1962,

69520 Grigny

(lieu de dépose commun
au 3-10 ans)



▲ NOUS SOMMES FERMÉS LA DEUXIEME SEMAINE ▲

L'inscription à une **sortie** nécessite une **inscription préalable de 2 journées minimum** autres que la sortie. En cas d'annulation d'une des 2 journées, l'enfant ne pourra pas participer à la sortie.

RESPONSABLE DU SITE :

Cindy Lavelle

06 79 66 60 35

cindy.lavelle@centresocial-grigny.fr

Contactez - nous et suivez - nous

✉ accueil@centresocial-grigny.fr

📍 www.centresocial-grigny.fr

@centresocioculturel.lagora

VILLE DE
GRIGNY
RHÔNE



MÉTROPOLE
GRAND LYON



4bis rue de la république 69 520 GRIGNY
accueil@centresocial-grigny.fr
04 78 73 25 83



Aucune annulation sauf en cas de maladie sur certificat médical.



Centre de loisirs Pôle Enfance



3-5 ANS	LUNDI 23 DÉCEMBRE	MARDI 24 DÉCEMBRE	MERCREDI 25 DÉCEMBRE	JEUDI 26 DÉCEMBRE	VENDREDI 27 DÉCEMBRE
Matin	Mon beau sapin	Préparation déco de Noël et du repas		Mon jolie renne	L'histoire magique
Repas	Repas au pôle enfance Robert Malfroy			Repas au pôle enfance Robert Malfroy	
Aprém'	Carte de vœux + parcours de motricité	Fête de Noël		Mon jolie renne + fais ton bonhomme de neige	Spectacle « Les petits monstres »
Je mets une x quand je viens :					



posted by [illumin-images](#)

Votre enfant doit être muni d'un sac à dos dans lequel on peut retrouver une bouteille d'eau, des vêtements de rechange, (si vous en jugez la nécessité).

> NOTRE PÉDAGOGIE CITÉ D'ENFANTS

Le centre de loisirs de Grigny s'engage dans une démarche de citoyenneté, de prise d'initiatives.

L'enfant doit être pleinement acteur au sein de la structure.

Nous nous engageons dans une démarche pédagogique auprès de « Cité d'enfant »..

- Les enfants créent un bien commun permettant de les solidariser autour d'une « mini-cité ».
- L'enfant est ici considéré comme un acteur à part entière de la vie sociale, qui s'exprime, prend des responsabilités, coopère et décide, personnellement et collectivement.
- Un conseil d'enfant aura lieu tous les matins, afin de laisser s'exprimer l'enfant sur son vécu, son ressenti, mais aussi et surtout de prendre en compte ses envies, ses besoins individuels et collectifs également.
- Les enfants pourront s'exprimer sur l'organisation de la journée, l'aménagement des espaces ou bien la mise en place de règle de vie au sein de la cité.

Ainsi, ce sont donc vos enfants qui créeront leurs propres programmes à travers des propositions d'animateurs et du groupe.

L'équipe de direction.

▲ Programme susceptible d'être modifié en fonction de la météo ou organisations particulières ▲

INFOS PRATIQUES

INSCRIPTIONS

> Les inscriptions se font aux bureaux du centre socioculturel au 4bis rue de la République.

> Aucune inscription par mail ou téléphone.

> Documents à fournir pour l'inscription :

justificatif du quotient familial, n° allocataire CAF ou avis d'imposition, attestation d'assurance, et carnet de santé.

> Tarifs variables selon le quotient familial.

> Le règlement se fait à l'inscription

> HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL POUR INSCRIPTIONS

Lundi : 14h-16h45

Mardi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h45

Mercredi : 14h00 - 18h15

Jeudi : 14h00 - 16h45

Vendredi : 9h-12h et 14h00 - 16h45

Samedi : 9h30 - 11h45 (jours d'inscription)

▲ NOUS SOMMES FERMÉS LA DEUXIEME SEMAINE ! ▲

L'inscription à une sortie nécessite une inscription préalable de 2 journées minimum autres que la sortie. En cas d'annulation d'une des 2 journées, l'enfant ne pourra pas participer à la sortie.

RESPONSABLE DU SITE :

Cindy Lavelle

06 79 66 60 35

cindy.lavelle@centresocial-grigny.fr

VILLE DE GRIGNY RHÔNE



MÉTROPOLÉ GRAND LYON

Contactez - nous et suivez - nous

✉ accueil@centresocial-grigny.fr

🌐 www.centresocial-grigny.fr

📍 @centresocioculturel.lagora



HORAIRES D'ACCUEIL

ACCUEIL DE BONNE HEURE
(supplément 2€)
7h30 - 8h00

Matin : 8h - 9h
Midi : 11h30 - 12h
Après-midi : 13h30 - 14h
Soir : 17h - 18h00

ACCUEIL PROLONGÉ
(supplément 2€)
18h - 18h30



Le Centre socioculturel
Fournit les repas
(et pique-niques en sortie),
et un goûter l'après-midi.

PROGRAMME ACCUEIL DE LOISIRS / 6-10 ANS



VACANCES D'HIVER 2024

> du 23/12/2024 au 27/12/2024

> ACCUEIL DES 6-10 ANS

Pôle Robert Malfroy
Petite enfance

9 Av. du 19 Mars 1962,
69520 Grigny

(lieu de dépose commun
au 3-10 ans)



6-10 ANS

▲ ATTENTION, INSCRIPTIONS
EN JOURNÉE OBLIGATOIRE ▲

INSCRIPTIONS À PARTIR DU SAMEDI 7 DÉCEMBRE 2024 9H30-12h
(distribution des tickets jusqu'à 11h), puis aux horaires d'accueil habituels



Aucune annulation sauf en cas de maladie sur certificat médical.



4bis rue de la république 69 520 GRIGNY
accueil@centresocial-grigny.fr
04 78 73 25 83

Centre de loisirs Pasteur

> NOTRE PÉDAGOGIE CITÉ D'ENFANTS

Le centre de loisirs de Grigny s'engage dans une démarche de citoyenneté, de prise d'initiatives.

L'enfant doit être pleinement acteur au sein de la structure.

Nous nous engageons dans une démarche pédagogique auprès de « Cité d'enfant »..

- Les enfants créent un bien commun permettant de les solidariser autour d'une « mini-cité ».
- L'enfant est ici considéré comme un acteur à part entière de la vie sociale, qui s'exprime, prend des responsabilités, coopère et décide, personnellement et collectivement.
- Un conseil d'enfant aura lieu tous les matins, afin de laisser s'exprimer l'enfant sur son vécu, son ressenti, mais aussi et surtout de prendre en compte ses envies, ses besoins individuels et collectifs également.
- Les enfants pourront s'exprimer sur l'organisation de la journée, l'aménagement des espaces ou bien la mise en place de règle de vie au sein de la cité.

Ainsi, ce sont donc vos enfants qui créeront leurs propres programmes à travers des propositions d'animateurs et du groupe.

L'équipe de direction.

▲ Programme susceptible d'être modifié en fonction de la météo ou organisations particulières ▲

6-10 ANS	LUNDI 23 DÉCEMBRE	MARDI 24 DÉCEMBRE	MERCREDI 25 DÉCEMBRE	JEUDI 26 DÉCEMBRE	VENDREDI 27 DÉCEMBRE
Matin	Création de boules de Noël + activité manuelle avec Roselyne	Préparation du repas de Noël + activité manuelle avec Roselyne		Journée des défis féériques	Fabrication de rennes grandeur nature
Midi	Repas au pôle enfance Robert Malfroy			Repas au pôle enfance Robert Malfroy	
Aprém'	Création de tête du père de Noël	Fête de Noël		Journée des défis féériques	Spectacle « Les petits monstres »
Je mets une x quand je viens :					



Votre enfant doit être muni d'un sac à dos dans lequel on peut retrouver une bouteille d'eau, des vêtements de rechange (si vous en jugez la nécessité).